



STOP à la CASSE des ULIS !

La casse des ULIS continue dans notre académie. Après avoir retiré bon nombre de coordonnateurs·trices d'ULIS des collèges et lycées pour les réaffecter dans le premier degré, laissant les élèves de ces unités dans la panade,

nous avons appris que les effectifs des ULIS allaient passer à 13 élèves puis 14 en décembre !

D'année en année depuis la création des ULIS, les effectifs n'ont fait qu'augmenter en dépit des difficultés dénoncées par les coordonnateurs·trices, les élèves et les AESH les accompagnant.

Malgré les multiples difficultés d'ordres social, affectif, psychologique et les besoins de ces élèves en termes d'apprentissages, les temps d'inclusion sont de plus en plus courts. Sans compter les élèves ayant une notification IME, IMPro, ITEP qui sont de plus en plus nombreux·euses, n'ayant pas pu être affectée·es dans des structures répondant à leurs besoins, faute de places.

**NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE DE SUPPRESSIONS DE POSTES
ET DE STRUCTURES SPÉCIALISÉES MENÉES PAR L'ARS (IMP, IMPRO...).**

De ces mesures découlent un certain nombre de scandales :

- une souffrance accrue des élèves lors des inclusions dans les classes de référence, la plupart du temps surchargées ;
- des besoins d'accompagnement nécessitant un accompagnement individuel de plus en plus marqué ;
- de grosses difficultés des enseignant·es des classes ordinaires pour inclure ces élèves à besoins éducatifs particuliers car ils/elles manquent cruellement de formations, mais aussi des AESH confronté·es à des situations de plus en plus dures ;
- une souffrance des élèves mais aussi des collègues enseignants et AESH qui voient leur investissement méprisé.

Les tâches des coordonnateurs·trices des ULIS et des AESH en poste en ULIS sont pourtant multiples :

- travail avec les différents partenaires (assistant·es sociaux·ales, éducateurs·trices, psychologues, orthophonistes, neuropsychiatres, chauffeurs de taxi...);
- travail avec l'équipe pédagogique pour les inclusions (mise en place des emplois du temps, d'outils spécifiques, de projets...);
- travail avec les AED et les CPE pour l'inclusion des élèves dans les activités sportives et culturelles;
- travail autour de la préparation aux orientations professionnelles des élèves (stages en entreprises, visites d'établissements, rédaction des dossiers des élèves...);
- préparation au CFG et au DNB parfois;
- accompagnement dans les classes des élèves inclus.

Et tout cela, en plus du travail de la préparation des cours auprès de leurs élèves.

Au vu de la difficulté de ces postes et de la souffrance palpable chez beaucoup de professionnels·les de l'ASH, il est inadmissible d'imposer une augmentation des effectifs !

Les coordonnateurs·trices des ULIS ne sont pas interchangeables comme bon vous semble !

Les élèves en situation de handicap ne peuvent pas être sacrifiés !

Pour la qualité de l'accompagnement auxquels tous les élèves des ULIS ont droit, nous réclamons :

- le retour des ULIS à 10 élèves dans les 1^{er} et 2nd degrés ;
- que les règles du mouvement intra-départemental 2022 prévoient un retour aux règles antérieures de priorité d'affectation et que tous les PE puissent postuler sur des postes ULIS collège ;
- le droit à 4 années d'enseignement au collège, qui soient adaptées à leurs difficultés ;
- des créations d'ULIS supplémentaires afin que chaque jeune puisse avoir droit à l'orientation scolaire préconisée par la MDPH avec des enseignants volontaires du 1^{er} et du 2nd degré spécialisés ou en cours de formation ;
- le droit des élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté avec le maintien et le développement des structures spécialisées (classes spécialisées, SEGPA, EREA, ITEP, SESSAD, RASED...);
- des créations de postes statutaires et à temps complet d'AESH et d'enseignant·es spécialisé·es, tant dans les structures spécialisées qu'en milieu ordinaire, pour un réel accompagnement des élèves et une vraie prise en charge de leurs besoins ;
- une véritable formation spécialisée pour des enseignant·es spécialisé·es.

**RASSEMBLEMENT
DEVANT L'INSPECTION ACADÉMIQUE
À ROUEN
(place des Faïenciers)
MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE À 15H**